

# EVOLUTIONS DE CARRIÈRE

**Un certain nombre de formations peuvent s'offrir aux ergothérapeutes dans la perspective d'une évolution de carrière :**

-Actualité : le texte sur la validation des acquis par l'expérience pour le diplôme d'ergothérapeute a été publié le 18/08/2010.

> Téléchargez l'arrêté

- Expert dans un domaine particulier avec le plus souvent une formation complémentaire ciblée sur ce domaine (expert Qualité par exemple)

- Cadre de santé (formation de 10 mois en Institut de Formation des Cadres de Santé après 4 ans d'exercice professionnel équivalent temps plein et à l'issue d'un concours d'admission dans un des 11 IFCS accueillant des ergothérapeutes) : pour manager une équipe d'ergothérapeutes ou une équipe interprofessionnelle (le plus souvent de rééducation ou paramédicale) ou pour porter et gérer un ou des projets (positionnement transversal dans l'institution, positionnement expertal, ou dans le champ social ou médico-social) pour contribuer, en tant que formateur, à la formation initiale des ergothérapeutes ou autres professionnels, à la formation continue, à la formation de cadres de santé

- Cadre supérieur de santé (nomination par ancienneté et souvent favorisé par l'acquisition de diplômes universitaires de niveau Master et par la mise en évidence de compétences de plus en plus transversales et stratégiques) pour manager des équipes de cadres, pour porter et gérer des projets

- Directeur des soins (formation de 9 mois à l'Ecole nationale de santé publique de Rennes à l'issue d'un concours ouvert aux cadres, cadres supérieurs et directeurs d'institut de formation) pour devenir : directeur des soins dans une structure hospitalière, directeur d'un institut de formation, conseiller technique ou pédagogique dans une DDASS, DRASS, ARS, DJRSCS, ou dans un service ministériel.

- Cadre dans le secteur social ou médico-social avec le CAFERUIS (Certificat d'aptitude aux fonctions d'encadrement et de responsable d'unité d'intervention sociale (niveau II)

- Directeur d'établissement sanitaire ou médico-social ou social (selon les opportunités offertes, avec des niveaux de diplômes très différents)

**Mais d'autres formations peuvent être poursuivies par les ergothérapeutes notamment les diplômes délivrés par les Universités :**

L'accès à la licence en Sciences de l'Education et à la Licence Sciences Sanitaires est acquis de plein droit aux détenteurs du DE d'ergothérapeute en France.

Pour intégrer d'autres cursus universitaires, cela dépend de chaque Université. En France comme dans n'importe quel pays, l'université est autonome et organise l'accès aux diplômes selon des modalités qu'elle définit et notamment pour la France par le dispositif de Validation des Acquis de l'Expérience.

La VAE permet au vu d'un parcours professionnel et d'autres expériences (bénévolat, autres emplois, formations complémentaires...) de faire valider une partie d'un cursus universitaire. Il est donc souvent demandé de suivre un certain nombre d'ECTS en complément afin d'obtenir le grade universitaire visé.

Les ergothérapeutes peuvent ainsi se diriger vers des Diplômes d'Université, des Masters ou des Doctorats dans des cursus tels que : psychologie, psychopathologie clinique, neuropsychologie, vieillissement, ergonomie, biomécanique, nouvelles technologies, sciences de l'éducation, art-thérapie, expertise en dommage corporel, management...

A l'Université Paris Est Créteil, le Diplôme d'Université (3ème cycle) « Fragilité, Handicap, Réadaptation » ou le Master "Management des Organisations Soignantes" sont accessibles aux ergothérapeutes.

### **Un master européen en ergothérapie**

Il existe depuis 1997 un Master Européen en Ergothérapie. Il s'effectue sur une durée de 2 ans et se déroule dans quatre écoles européennes (Suède, Danemark, Pays Bas, Royaume Uni). L'admission au Master requiert l'obtention préalable du diplôme d'ergothérapeute de niveau Licence et d'un minimum de 2 années d'expérience professionnelle. Pour les ergothérapeutes ne possédant pas une équivalence de Licence, mais dont la formation est reconnue par la World Federation of Occupational Therapy, (c'est le cas actuel de la France), ils devront présenter une dissertation de quatre pages présentant leurs motivations à suivre cette formation.

#### **Objectifs du Master :**

- Se former à la recherche en ergothérapie dans le contexte européen
- S'appropriier les bases scientifiques de la pratique et de la recherche en ergothérapie
- Se perfectionner dans la connaissance des concepts, de la méthodologie en ergothérapie, tout en étant conscient des spécificités de chaque pays

Pour plus d'information : <http://www.ergo.hva.nl/master>